

**RECRUTEMENT POST-DOCTORANTS 2008**  
**DETAIL DU PROJET DE RECHERCHE**

*Département des Sciences Humaines et Sociales*

*Section 40*

Date limite et modalités des candidatures sur le site du CNRS :

<https://www2.cnrs.fr/DRH/post-docs08/>

Code de l'unité : UMR 5044

Ville : TOULOUSE

Intitulé de l'unité :

**CERTOP Centre d'Etudes et de  
Recherches, Travail Organisation Pouvoir**

<http://www.univ-tlse2.fr/certop/>

Directeur de l'unité : Jens THOEMMES

**Intitulé du projet de recherche :**

**EAU- SANTE- ENVIRONNEMENT. Vers des politiques de responsabilisation. (ESE-Pol)**

**Responsables du projet :**

*(Préciser son rôle et sa fonction au sein de l'unité)*

**Denis SALLES Professeur de Sociologie et Jean-Yves NEVERS Directeur de Recherche CNRS. Responsables du Pôle Politiques Environnementales et Pratiques Sociales.**

**Projet de recherche :**

Le programme de recherche ESE-Pol a pour ambition d'éclairer et d'analyser les mécanismes de responsabilisation vis à vis de l'environnement et de la santé dans les politiques de gestion de l'eau. Dans ce domaine, une injonction à la responsabilisation des acteurs se manifeste par un renforcement de la légitimité accordée d'une part, à la capacité à faire agir ensemble des acteurs parties-prenantes dans un cadre démocratique et d'autre part, par l'importance croissante accordée à l'efficacité des actions engagées. Cette exigence de plus de démocratie et de plus d'efficacité tend à transformer les formes d'action publique classiques ; elle esquisse de nouvelles relations interinstitutionnelles, suscite des innovations procédurales, en même temps qu'elle requiert une implication plus forte des individus (citoyens/consommateurs...).

Les travaux conduits au CERTOP depuis plusieurs années notamment sur les politiques agri-environnementales, sur les politiques de protection de l'eau potable (réglementation des périmètres de captage d'eau potable, réduction des pesticides par l'action des Groupes Régionaux d'Action contre les pesticides) ont analysé la consolidation de modes de gouvernance collaboratifs reposant sur des mécanismes incitatifs, contractuels et concertés ; ainsi que par ailleurs, le développement de formes de régulation ou de pilotage « par le bas » faisant appel à l'intervention directe des individus, des collectifs d'usagers. Dans le prolongement de ces travaux, l'analyse des politiques de gestion de l'eau dans leur dimension sanitaire et environnementale constitue un observatoire particulièrement pertinent de l'émergence d'un modèle politique de la responsabilité et de politiques imputables.

Cette recherche, intégrant des comparaisons internationales (Pays-Bas-Québec-Tunisie), s'articule autour de trois axes qui visent à cerner la problématique de la responsabilisation depuis trois points de vue appliqués à trois objets distincts de politiques de gestion de la qualité de l'eau :

Axe 1- La production de co-responsabilité entre des institutions territoriales dans la gouvernance territoriale de l'eau potable. Dans quelle mesure les objectifs sanitaires et

environnementaux prescrits par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau et la loi Santé Publique de 2004 reconfigurent-ils les relations traditionnelles entre acteurs institutionnels de la gestion territoriale de la ressource ? L'hypothèse à explorer est celle d'une tension entre une gestion par bassin et une gestion par départementalisation pour répondre à une triple exigence sanitaire, environnementale et de rationalisation des coûts de l'eau potable. Cet axe de recherche s'appuie, premièrement sur une analyse approfondie de l'historique des débats ayant donné lieu au vote de la Loi sur l'eau de 2006. Deuxièmement, sur une analyse de l'élaboration et de l'opérationnalisation des politiques relatives à l'eau destinée à la consommation humaine, au sein du 9ème programme de l'Agence de l'eau Adour Garonne, ainsi qu'au sein de l'administration régionale de la DRASS et départementale des DDASS. Troisièmement sur une analyse des différentes formes de départementalisation de la gestion de la ressource en eau potable.

Axe 2- Les mécanismes de participation et de responsabilisation par les dispositifs de consultation du public. Prenant exemple la DCE, comment s'articulent la responsabilisation des parties prenantes de la gestion de l'eau et la consultation du grand public d'une part avec, d'autre part l'objectif de bon état de la qualité de l'eau ? L'analyse, appuyée sur une comparaison France/Pays-Bas, porte premièrement sur l'élaboration et l'opérationnalisation des dispositifs de consultation dans les deux pays. Deuxièmement elle analyse les modes d'engagement et d'expression des publics destinataires de ces dispositifs. Troisièmement elle analyse les processus et le degré d'incorporation de cette expression collective dans la décision.

Axe 3- Les mécanismes politiques et marchands de responsabilisation individuelle : les représentations des impacts et les usages des pesticides dans les jardins amateurs urbains. Dans quelle mesure les jardiniers amateurs sont-ils réceptifs aux recommandations et aux messages en matière de réduction de l'usage des phytosanitaires ? La recherche combine des enquêtes par questionnaires et par entretiens à Toulouse et à Montréal.

Au terme de ces trois recherches empiriques, la phase d'intégration visera à relier les trois niveaux de responsabilité identifiés en matière d'eau de santé et d'environnement. La contribution du post-doc à ce programme sera d'alimenter une revue de littérature sur ce thème de participer aux travaux empiriques de l'équipe et à l'analyse en cours, pour permettre de comprendre l'émergence de nouveaux mécanismes d'imputabilité et de responsabilité dans la construction des politiques publiques et dans le traitement des problèmes collectifs. L'objectif est également d'assurer un transfert des résultats de la recherche dans la société, en donnant des clés de lecture des mécanismes de responsabilisation à l'ensemble des acteurs concernés par cette problématique Eau-santé-environnement..

**Profil du candidat :**

*Profil, : sociologie, science politique,*

La thèse du candidat-e devra explicitement être inscrite dans le champ et les problématiques de sociologie de l'environnement, de sociologie de l'action publique à l'échelle européenne et internationale.

La/le candidat-e devra avoir une bonne connaissance des cadres institutionnels et des questions posées par la normalisation environnementale par les politiques publiques.

Maîtrise de l'anglais

**Contact : Denis SALLES [dsalles@univ-tlse2.fr](mailto:dsalles@univ-tlse2.fr) ou 06 07 27 88 43**